

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 12

Artikel: Ordonnance bernoise : sur le négoce du tabac étranger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fêté par un festin dont le plat de résistance était de la daube, accompagnée d'une de ces savoureuses salades aux jeunes pousses de dentelion, comme savent les apprêter les vraies Vaudoises et qui ont un si bon arôme de premier printemps. Le nectar de l'an onze, réservé pour les grandes occasions, mettait du soleil dans les verres et dans les cœurs. Quand vinrent le café et le kirsch distillé au petit alambic, on conta sans se faire prier des histoires de la longue campagne.

Avait-on revu des soldats français ou allemands? Il fallut décrire le service de sûreté des vingt derniers jours, qui nous mit en contact avec des fusiliers de la landwehr badoise. C'était en février. Il neigeait ou pleuvait presque continuellement. Notre section gardait les passages de l'extrême frontière. Des patrouilles de deux ou trois hommes allaient d'un poste à l'autre, jour et nuit, sur une longueur de trois kilomètres, avec ordre de tirer sur qui ne s'arrêterait pas au commandement de: « Halte! » Aucun incident sanglant ne survint; des deux côtés de la frontière, la population connaissait parfaitement les mesures prises.

Le territoire badois avoisinant semblait aussi paisible, aussi calme que le pays suisse. On voyait çà et là des sentinelles faire les cent pas le long des ronces artificielles, et plus loin, sur une large route, de longs convois de vivres ou de munitions, escortés par des cavaliers et qui se dirigeaient sans doute sur le front, en Haute-Alsace. Ce train d'armée défilait tous les jours, comme un fleuve intarissable; nous n'y prenions plus garde. Sur quel point précis le conduisait-on? Peut-être ne le savaient-ils pas plus que nous, les factionnaires allemands, qui nous saluaient de leur: « Guten Morgen! » ou « Guten Tag! »

Le temps aura beau s'enfuir, je les verrai toujours dans leurs grands manteaux, ces Allemands, battant de la semelle la neige et la boue; je verrai la hutte qui était sensée servir d'abri à notre poste avancé et d'où nous entendions leurs voix quand ils examinaient les papiers des passants. On avait planté cette hutte en pleine forêt, au bord d'une charrière qui conduit sur notre sol en traversant la cour d'une ferme allemande. Elle était faite simplement de verts rameaux de sapin, de « dais », comme on dit chez nous. La pluie y filtrait ainsi qu'à travers une passoire et le vent y soufflait comme au dehors. Sur la terre humide, entre trois grosses pierres, flambait perpétuellement un feu sans lequel on n'y eût pu tenir. On réchauffait à sa flamme le rata apporté du blockhaus de la section.

Trois hommes formaient la garnison de la hutte. On les relevait toutes les quarante-huit heures. L'un d'eux, à tour de rôle, grimpeait à l'observatoire perché à trente pieds de haut, sur un sapin gigantesque. Par les rafales, on y était secoué de la belle manière. Chose étonnante, nous échappâmes cependant toujours au mal de mer.

Une autre vedette se dressait à côté du blockhaus. Construite en ciment armé, celle-ci était rigide comme la justice de Berne. Elle dominait une contrée dont les collines boisées ondu-laient joliment et au delà desquelles s'étend le pays où gronde le canon et où monte la fumée des incendies.

Quant au blockhaus lui-même, c'était une demeure mirifique. Nous l'appelions le « palace ». Il valait pour nous tous les hôtels de Montreux. Monté en troncs d'arbres non écorcés et aux interstices calfeutrés de mousse, il se confondait si bien avec la roche du Jura, qu'on le distinguait difficilement à plus de deux cents mètres. Quarante hommes y étaient à l'aise. Chacun avait sa pailasse et deux chaudes couvertures de laine, ce qui, pour des soldats, est le comble du luxe. Les tables s'y rabattaient

contre les parois. A l'un des angles fonctionnait, en guise de chauffage central, le foyer à Bidon. Bidon était le petit nom de notre gros réjoui de cuisinier; il lui venait de la forme de sa panse. Ce maître-queux possédait une belle voix de baryton et savait par cœur la musique d'un tas d'opéras. Tout en chantant *La Traviata*, *La Fille de Mme Angot* ou encore les airs du *Festival vaudois*, il nous servait des potages d'un moelleux incomparable, des ragouts à faire croire que le bœuf fédéral était tout en filet, et des pommes de terre qu'il accommodait de trente-six façons, à la française aussi bien qu'à l'italienne. Notre chef de section prétendait qu'à ce régime-là, nous allions tous gagner la goutte; mais il s'en pourléchait aussi bien que le dernier de ses subordonnés.

Ici, je l'entends, mon cher *Conteur*, demander avec quoi nous arrosions notre menu de guerre. Hélas! la pinte la plus proche était à deux lieues trois-quarts. Aussi n'avions-nous que l'eau d'un minuscule affluent de la Birse. Mais, au dire de Bidon, elle marquait entre 97 et 98 degrés à la sonde Ceschl. Ce fut sans doute la raison pour laquelle plusieurs d'entre nous pratiquèrent une forme toute nouvelle de l'abstinence. A eux, comme à leurs camarades qui bravaient le danger de l'hydropisie, la pipe et le jass offraient d'ailleurs maintes compensations. Que de bonnes parties de cartes jouées ainsi dans la chaude atmosphère parfumée de tous les tabacs de Vevey, de Payerne, de Grandson, de Boncourt, de Hollande, de l'Orient, de la Régie française!

Heureuse influence des plaisirs du blockhaus, jamais on ne vit telle discipline, ni tel entrain dans les marches, les exercices de combat, les rondes de nuit, les corvées les moins agréables. Notre excellent chef fut complimenté par un colonel du grand état-major général, un colonel de langue allemande, dont la sévérité est cependant légendaire.

De la frontière, nous avons gagné à pied le canton de Vaud en passant par la grosse bourgade bernoise où nous vécûmes pendant trois mois au milieu de la plus accueillante des populations. Elle nous reçut de nouveau de son mieux. Trois de mes frères d'armes et moi, nous fûmes invités à dîner chez une bonne vieille qui nous avait soignés en vraie mère, mettant sa meilleure chambre à notre disposition, lavant et ravaudant notre linge, séchant à son poêle, toutes les nuits, nos vareuses et nos capotes trempées par la pluie ou par des brumes qui peuvent soutenir honorablement la comparaison avec le brouillard londonien.

Et maintenant, on est là, au milieu des siens, à se remémorer les souvenirs de sept mois de vie des camps. Oubliés, les fatigues et les petites misères. On ne pense qu'aux douces choses. Nous rappellera-t-on sur pied de guerre? Sera-ce dans deux mois, dans trois? Peu importe. La patrie sait qu'elle peut compter sur nous. Mais, pour le quart d'heure, on ne se préoccupe pas trop du service à faire encore: on est déprimé!

Ton vieil ami,
X. Y. Z.

DZANLIAO PÈ VÈ LÈ TURCS

CLLI Iôdi à Noé l'étâi t'ellameint marchand de dzanlye qu'on lâi avâi baillî lo nom sobriquet de Dzanyâo. Dza, quand l'allâve à l'écoûla, lo régent lâi desâi: « Iôdi, te ne sarî bon que po deintiste âo bin charlatan ». L'è ve-gniâ ne l'on ne l'autro, la z'u bin mê de tchance que tot cein.

On coup sti tsautein passâ, l'arreve âo velâzdo, pè vè midzo, on monsu que l'avâi met on bou-net rodzo avoué on pucheint moutset. Le vint âo cabaret et ie dit dinse âo carbatier: « Cou-gnetrâi-vo on homme que pouésse on bocon

écrire, mâ que satse bin einveintâ, que sâi mi-mameint on bocon dzanliâo. L'ein arî fauta ». Crac, mon carbatier peinsê à Iôdi à Noé et l'ein-voÿe querî. Adon lo monsu lâi fâ:

— Ie su on monsu de pè Constantinople. Lo surtan vâo fère la guerra âi z'Anglais et vâo itre d'obedzi d'einvouÿi oquie âi papâ quand lâi arâ onna dèfrepnâie. Porrâi-vo veni po écrire cliiau lettre qu'on lau dit dâi *communiqué*. Vo sarâ bin payî et on vo baillera assebin on'harem.

Peinsâ-vo vâ se Dzanliâo l'étâi conteint de fère cliiau z'ècretoure et principâlameint d'avâi clii l'harem. N'a pas faliu pi onna menuta po que diesse oï et lovaité avoué clii Turc parti po Constantinople.

Lè dan clii Iodi quie que fâ lè *communiqué* po lè Turc, et l'autr'hî m'a einvouÿi çosse que m'a de que l'étâi po lo *Conteur*. Ein lo bin remacheint.

« *La guerra pè lè Dardanelle*. Lè z'Anglais sant veigné po no bombardâ avoué onna pètaie de liquiette, de barquette, mimameint de naviot que l'ant dâi canon. No z'ant accouilhî quasû on mellion de balle, d'obus de boulet que cein fasâi on tapâzdo à épouâiri lè soriaud. Mâ no z'anti manquâ et on lè z'a adî tsiqua fouettâ, que sat coups que l'ant attrapâ:

Lo premi de cliiau sat, l'è onna balla que l'è arrevâie justo dein lo mor de ion de noutrè z'intrépido sordat, quemet se l'étâi accouliâte pè on mousse. N'a z'u qu'à la crètchi et tot l'a étâ de.

La seconda balla l'a fenameint tsequâ ion dâi pe terriblo gaillâ que l'avâi justameint on ein-ver, et que cein l'a fè chautâ sein lâi fère onna brequa de mau. On outra balla l'è arrevâie vè on gard'habit qu'onna cosandâire tegnâi po lâi fère onna botenira; lâi a fé justo lo perte iô fail-liâ.

Onna quatrièma s'è abotcha contre on get de noutron crâno gènerat, mâ, quemet l'avâi met dâi lenette, n'a rein z'u de mau.

Lo cinquièmo que l'è on obus que lâi dianit cherapnelle l'è tsesâ pè la tsemenâ dessus lo bou-dau foyî qu'onna fenna l'avâi preparâ po fère son petit-goutâ et lâi a met lo fu. La fenna l'a dinse pas z'u fauta de l'allumâ et l'ein a étâ bin benaise.

L'avant derrâ, que l'è on boulet, l'a tellameint étâ ein dèvant et ein derrâ que l'a fochèrâ on carro de courti qu'on voliâve justameint fochèrâ.

Lo satièmo, on boulet assebin, l'a étâ onn'af fère tiurieû. Noutron caporat l'étâi ein train de fère on perte à 'n'on lan po betâ su lo W. C. de la troppa. Lo boulet l'è arrevâ et lâi a fé lo perte justo lo grantiau que failliâ et qu'on pas mî fère.

On sè redzoie po quand cliiau z'Anglais revin-drant no bombardâ. Cein no fâ pas mê de mau que de la moqa de matou ».

Lo secretéro: Iôdi à Noé.

Ora vo vâide que la guerra l'a dau bon.

MARC A LOUIS.

ORDONNANCE BERNOISE

sur le négoce du tabac étranger.

Un de nos abonnés, à qui nous en exprimons notre reconnaissance, veut bien nous adresser copie du document que voici, auquel l'Institut de la monopole ou d'un impôt sur le tabac donne un regain d'actualité.

Ayant appris avec un vif déplaisir, de notre commission des tabacs, que notre mandat pour l'avancement et soutien de la plantation et des fabriques de tabacs n'était plus observé et l'on jetait ainsi, tant ouvertement qu'en cachette dans notre pays, quantité de tabacs étrangers à ces causes, nous avons résolu d'empêcher par à peu l'entrée du tabac étranger pour prévenir la sortie de l'argent, et par contre d'avancer fortement la plantation et le débit du tabac et en ce pays. C'est pourquoi nous avertissons très sérieusement tous et un chacun de ne pas aller

ner en nos terres du tabac ni des pays étrangers ni voisins, ni pour la vente ni pour son usage propre, sans avoir préalablement obtenu une patente de notre Chambre de tabacs. Les transgresseurs seront punis, non seulement par la confiscation, mais encore par des peines pécuniaires ou corporelles, selon l'exigence du cas.

Nous avons de plus trouvé bon de réduire le nombre des marchands de tabacs, et en conséquence nous ne permettrons à qui que ce soit, habitant en ville, bourg ou village, de négocier avec du tabac à fumer ou en poudre, ni étranger ni fabriqué dans le pays, à moins qu'il n'ait obtenu une patente de notre Chambre de tabacs. Bien entendu que ceux à qui ce négoce sera permis se présenteront en personne ou enverront une déclaration authentique et sermentale par écrit, portant qu'ils observeront de bonne foi les devoirs et conditions contenues dans la patente de permission.

Et finalement, comme nous n'avons point d'autre but que de procurer le bonheur de nos sujets, et leur plus grand avantage, nous entendons que la présente ordonnance sera publiée en chaire et affichée dans tous les lieux accoutumés. — Donné en notre Grand Conseil des Deux Cents le 19 février 1727.

(Extrait de l'Album de la Suisse pittoresque (4^e année), année 1845.)

SUR LE PAVOIS

I

La scène représente le bureau de rédaction de la *Dépêche de Tormy-les-Cacahuètes*.

Au centre de la pièce, un grand pupitre double encombré de paperasses. Bibliothèque, appareil téléphonique, cartes géographiques, globe terrestre. Assis face à face, les deux rédacteurs du journal, M. Lariflette, chargé de la partie politique, et M. Larifla, préposé aux chiens écrasés. Lariflette et Larifla sont une paire de vieux camarades et jamais jusqu'à ce jour le moindre nuage n'a assombri leur solide amitié. Armés chacun d'une imposante paire de ciseaux, ils découpent à larges tranches la prose des confrères... A tout emprunt miséricorde!

SCÈNE I

Personnages.

Lariflette. — Larifla.

Lariflette. — Ben quoi, Larifla, t'es ben silencieux, ce matin?

Larifla (*s'étirant*). — J'ai sommeil!

Lariflette. — T'as donc pas suffisamment dormi?

Larifla. — Y a de ça... Hier soir, en sortant du spectacle, il faisait chaud...

Lariflette (*narquois*). — Et soif! Tu t'es installé à la terrasse du Café du Théâtre, tu as commandé un bock. Et comme un bock en appelle inéluctablement un autre...

Larifla. — Hélas!

Lariflette. — Tu en as commandé un second, un troisième...

Larifla. — Un troisième, tu l'as dit. Seulement, voilà, j'avais une excuse!...

Lariflette. — Une fâme, évidemment!

Larifla. — Une fâme! Oui, mon cher, une fâme!

Lariflette (*intéressé*). — Jolie?

Larifla. — Des goûts et des couleurs!... Elle me plaît, voilà!

Lariflette. — Voilà! Et peut-on savoir?

Larifla. — Ah! ça... (*chantonnant*). Nul ne connaît le serment qui nous lie!...

Lariflette (*achevant*). — Ni le secret en vos âmes caché! C'est entendu! Mais là, entre nous. Voyons, Larifla!

Larifla. — Sacré journaliste, va! Eh! bien, soit, monsieur Lariflette, votre curiosité insatiable va être satisfaite. Tu connais Clairon, la petite Clairon?

Lariflette (*dédaigneux*). — La soubrette de la troupe?

Larifla. — Tu prononces cela d'un ton! La soubrette, oui. J'suis pas ambitieux, moi!

Lariflette (*se rengorgeant*). — Dame, chacun ne saurait aspirer aux premiers rôles! Et que te voulait-elle, Clairon?

Larifla. — Me tâter...

Lariflette (*sévère*). — Te tâter! Comme ça, sur la terrasse!... Oh! oh! Larifla!

Larifla. — Rassure-toi! C'est une figure!

Lariflette. — De rhétorique! A la bonne heure!

Larifla. — Cette pauvre Clairon n'était pas contente. Elle avait des ennuis, du chagrin...

Lariflette (*inquisiteur*). — Tu l'as consolée?...

Larifla. — Mettons... réconfortée!

Lariflette. — Au champagne! Cela va de soi!

Larifla. — Quel terrible juge d'instruction tu ferais! Au champagne, oui, mon cher confrère. Au champagne! Et ça moussait! Et ça pétillait! Un rêve! En avons-nous dit, des bêtises! Elle sait le boire, Clairon, le champagne! Elle a le geste!

Lariflette. — Je croyais que son âme meurtrie...

Larifla (*avec suffisance*). — Nous avons pansé la blessure! Peu à peu, la plaie s'est cicatrisée. Ah! mon ami, si tu l'avais vue, Clairon! Quelle femme! Gaie! Spirituelle! Amoureuse! Electrique!

Lariflette. — Dangereux, la femme électrique! Se mêler du court-circuit! Mais enfin, me diras-tu?...

Larifla. — Ce qu'elle me voulait? Tout d'abord, m'adresser des compliments!

Lariflette. — Tiens, tiens...

Larifla. — Clairon prétend que le journal auquel nous collaborons tous deux, la *Dépêche de Tormy-les-Cacahuètes* — salue donc, Lariflette! est un des rares organes de l'opinion française qui se préoccupe de rechercher les talents ignorés.

Lariflette (*intéressé*). — Elle t'a parlé de mes articles?

Larifla. — Evidemment!

Lariflette. — Et comment les juge-t-elle, mes articles?

Larifla. — Pas mal!

Lariflette. — Mais encore?

Larifla. — Un peu guimauves!

Lariflette (*exaspéré*). — Guimauves! Elle t'a dit: guimauves?

Larifla. — Dame, ce n'est pas moi qui me permettrais...

Lariflette (*sombre*). — Elle est difficile, Clairon!

Larifla. — C'est son droit!

Lariflette (*sur le même ton*). — Guimauves! Des articles dont je suis l'auteur, dont je conserve précieusement la copie, qui font le succès du journal, que je lis et relis sans jamais me lasser. Guimauves!

Larifla. — Pour en revenir à nos brebis, Clairon se plaint de son directeur, lequel la confine, paraît-il, en des rôles indignes de son talent. Aussi voudrait-elle que sans rien brusquer, avec tact et mesure, la *Dépêche* se chargeât de faire valoir ses mérites.

Lariflette. — Et tu as promis de te mettre en quatre pour...

Larifla. — Pas si bête! Je lui ai dit: « Ma petite Clairon: conseil d'ami. Il vaut toujours mieux avoir affaire au bon Dieu qu'à ses saints. Allez donc trouver le rédacteur en chef. Faites-lui un de vos jolis sourires. Laissez perler une larme ou deux au coin de vos adorables paupières. Un compliment adroitement tourné pour finir. Et le tour est joué: les colonnes de la *Dépêche* vous seront largement ouvertes... »

Lariflette. — Quel stratège! Tu rendrais des points à César, de guerrière mémoire. Ainsi, nous allons donc avoir l'honneur de recevoir mademoiselle Clairon?

Larifla. — Ce matin même!
(*La porte du bureau s'ouvre brusquement, livrant passage au rédacteur en chef.*)

SCÈNE II

Le rédacteur en chef. — Salut bien, messieurs.

Lariflette et Larifla (*s'inclinant respectueusement*). — Monsieur le directeur...

Le rédacteur en chef. — Rien de nouveau, ce matin?

Lariflette. — Rien d'extraordinaire, non monsieur le directeur. Sauf l'Albanie...

Le rédacteur en chef. — Précisément, il me semble qu'on la néglige un peu, l'Albanie. Il faut soigner ça, que diable! Très intéressants, les Albanais. Je compte sur vous, monsieur Lariflette, pour éclaircir une fois pour toutes cette question d'Orient...

Lariflette. — Bien, monsieur le directeur.

Le rédacteur en chef. — Et qu'avons-nous comme chronique locale?

Larifla. — Un drame sur la ligne de Ceinture, monsieur le directeur. Un chien qui, hier soir, s'est fait écraser par le tramway.

Le rédacteur en chef. — Parfait! Parfait! Vous devez sentir, monsieur Larifla, qu'il y a dans ce banal fait-divers toute une tragédie shakespearienne. A vous d'en tirer les déductions philosophiques qui s'imposent. Ce chien, songez-y, aurait pu être un homme...

Lariflette (*attendri*). — Ou une fâme...

Larifla (*s'épongeant les yeux*). — Ou un clairon, qui sait?

Lariflette (*même jeu*). — Un clairon, oui, monsieur le directeur. Un clairon de l'armée française...

Larifla (*comme secoué par une violente émotion*). — Le clairon de Déroulède!

Lariflette (*sanglotant*). — Il fait chaud, la route est large...

Larifla (*même jeu*). — Les zouaves vont chantant.

Lariflette. — Et là-haut sur la...

Le rédacteur en chef. — Très bien, très bien, messieurs, je vois que vous m'avez compris. De l'émotion, toujours de l'émotion, et encore de l'émotion! A propos, messieurs, j'ai une nouvelle à vous apprendre.

(*A suivre.*)

M.-E. T.

Soupir. — Mme Y... a invité sa vieille tante à dîner. Elle a cru bien faire en composant un menu un peu chic — elle aime, du reste, assez à « faire genre ».

— Hélas! ma chère tante, j'avais commandé des huitres d'Ostende, mais le marchand de comestibles m'a dit qu'elles se sont gelées en route.

— Tout de même, ce que c'est que de nous!

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine de clôture:

Dimanche 24 mars: *Le Refuge*, pièce en 3 actes, par Dario Nicodemi, et *Ne le promène donc pas toute nue!* vaudeville en 1 acte, par Georges Feydeau.

Jeu 25 mars, pour les adieux de la troupe: *L'Enigme*, pièce en 2 actes, par Paul Hervieu; *Monsieur le directeur*, comédie en 3 actes, par A. Bisson et F. Carré.

Kursaal. — Hier soir, vendredi, a été donnée la première du *Paradis*, vaudeville en trois actes de MM. Maurice Hennequin et Barré. C'est une semaine à succès: la pièce est des plus amusantes et spirituelles, et puis ce sont les adieux de la troupe aimée.

Le Paradis sera joué tous les soirs jusqu'à mercredi; demain, dimanche, dernière matinée.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.